



Visa parmanent pour la franc

Par **nadia amrane**, le **12/07/2012** à **21:50**

Bonjour,

je suis une damme algérienne ,fonctionnaire (informaticienne) agée de 47 ans mariée avec un homme algerien en mois juin 2011 en algérie par la prefecture d'alger .mon mari réside en france depuis mai 1972. depuis notre mariage il est venue que 2 fois en algérie pour me voir ,après c'etait à mon tour d'aller en france pour le voir (jai fait une demande de visa le mois de mai 2012 jai eu le ok ,le 16juin2012 j'etais en france pour une dirée de 19 jours)apres je suis rentré en algérie sachant que mon mari etait malade ,il avait besoin de moi mais je ne pouvais rester car mon visa etait courte .

je veux écrire à Monsieur le consulat de france de m'aider pour obtenir une visa paremanent.

sachant que jai pas l'intention de m'installer en france car jai mon poste de travail et mes biens plus ma mère en charge .

veuillez me dire comment faire . MERCI

Par **khaled777**, le **08/09/2012** à **13:16**

Bjr Mme, j t bien comptant que votre demande de visa soit accepte autant que fonctionnaire. je voudrais savoir de vous qu'avez vous forni comme documents pour le visa. je tiens à vous informer, que je ingénieur informaticien fonctionnaire d'état âgé de 40 ans

désirant avoir mon visa pour la première fois.

merci d'avance.